

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

FEVRIER 2022

DELORME Jean-Paul	Pose climatisation	Accordé
DELORME Jean-Paul	Réfection cours	Accordé
JANIN Thierry	3 tunnels serres	Accordé

MARS 2022

LACROIX Philippe	Abris terrasse	Accordé
CAPITAL TERRE INVEST.	Division parcellaire	Accordé
BOUCHON Éric	Réfection toiture	Accordé
JANIN Christophe	Mur de clôture	Accordé
CARCEL Bruno	Installation de 2 velux	Accordé
CARCEL Bruno	Agrandissement fenêtre	Accordé
CARCEL Bruno	Installation de 2 velux	Annulé
CARCEL Bruno	Agrandissement fenêtre	Annulé

AVRIL 2022

GENIN Alain	Bandeaux aluminium	Accordé
EDF ENR DEVAUX	Panneaux photovoltaïques	Accordé
AMOROS Stéphane	Crépi clôture	Accordé
GASBARRE Richard	Véranda	Refusé
BORDE Alain	Remplacement fenêtres et volets	Accordé

MAI 2022

CARCEL Bruno	Volets roulants	Accordé
PELLETIER Florian	Chemin en gravier et terrasse en béton	Accordé

PERMIS DE CONSTRUIRE

SCARBOTTE Éric	Changement de destination grange et création ouvertures	en attente de décision
----------------	---	------------------------



FLASH INFO

AVRIL A AOÛT 2022



ETAT CIVIL

Naissances :	Décès :
30/03/2022 Emma NAMIAM	06/01/2022 DURANTON ép
07/04/2022 Ambre DUBOYS	BADIN Claudette
Mariage :	
19/03/2022 Emilie FERNANDEZ & Alexis ULHMANN	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Tél. : 04.74.58.54.12 **Fax :** 04.74.59.62.61
Mail : mairie-de-savas-mepin@orange.fr

POLICE PLURICOMMUNALE

La commune de Savas-Mépin a sollicité la mise à disposition des agents de la police municipale de Saint Jean de Bournay afin **d'assurer la sécurité publique locale et d'améliorer la qualité du service rendu à la population** et ce moyennant une contrepartie financière. Celle-ci s'élève à 2145,00 € annuelle.

Ce service, constitué de quatre agents, intervient en matière de surveillance de :

Bon ordre (trouble sur la voie publique, surveillance des lieux de rassemblements, manifestations...)

De sûreté (prévention des actes de délinquance, vols, dégradations...)

De sécurité (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, dépôts sur le domaine public, divagation d'animaux...)

De salubrité (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...)

De tranquillité publique (nuisance sonore...)

La Police Pluricommunale privilégie la prévention et le travail de proximité en étant plus proche de la population. Elle assure la surveillance à la sortie des écoles et organise des patrouilles dans les différents quartiers, participe aux « opérations tranquillité vacances », résout des conflits de voisinage.

Il est donc logique et même nécessaire que leurs actions respectives soient coordonnées dans l'intérêt des citoyens comme dans celui des gendarmes.

Contact : 04 74 58 70 50

MANIFESTATIONS

22/05 : Vitagym GV - randonnée pédestre
 29/05 : Au cœur du village - Vide grenier -
 25/06 : Kermesse - Fête du village -
 06/08 : Boule des Cerisiers—but d'honneur

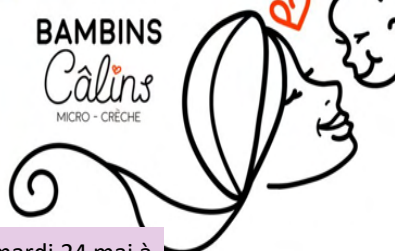
JOBS D'ETE

La commune lance un appel à candidatures aux jeunes de la commune qui ont entre 16 et 18 ans, libres en juillet et/ou août.
 Les candidatures pour ces jobs d'été (CV accompagné d'une lettre de motivation) sont à adresser avant le 31 mai à la mairie de Savas-Mépin, route du village ou par mail mairie-de-savas-mepin@orange.fr

Ouverture de votre nouvelle
MICRO-CRECHE
 A SAVAS-MEPIN
 Aout 2022

- ♥ 12 Enfants de 2 mois à l'entrée à l'école
- ♥ Accueil Régulier et Occasionnel
- ♥ De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi
- ♥ Repas et couches fournies
- ♥ Tarification en fonction des ressources
- ♥ Aide possible de la CAF CMG-PAJE

Réalisez votre pré-inscription
 en ligne dès maintenant :
<https://bambins-calins.meeko.site/>



Réunion d'information mardi 24 mai à 19h salle de réunion de Savas

SITE INTERNET

Le [site internet](http://www.savasmepin.fr) de la commune évolue ... N'hésitez pas à le consulter : www.savasmepin.fr



PAGE FACEBOOK

Pour suivre l'actualité de la commune, vous pouvez consulter notre page Facebook: « Commune de Savas Mépin »



INSCRIPTION PERISCOLAIRE

Pour la rentrée 2022/2023, le périscolaire garde la même organisation soit :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h20,
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h20
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi de 7h30 à 18h30

Pour s'inscrire, il faut :

Compléter le dossier d'inscription pour l'année 2022/2023 téléchargeable sur le site internet de la commune à partir de juin.

Joindre

- Copie du carnet de vaccination à jour
- Copie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile 2022/2023
- Notification du quotient familial CAF ou MSA

En cas de problématique de santé :

PAI (protocole d'accueil individualisé) établi avec l'école

Dès réception de votre dossier complet et à partir de juillet, vous pourrez inscrire votre enfant à partir du

portail famille de la commune.

Condition d'inscription :

Pour les accueils de loisirs du lundi, mardi, jeudi et vendredi peuvent s'inscrire :

Les enfants fréquentant l'école (scolarisés)

Pour l'accueil de loisirs du mercredi peuvent s'inscrire :

Les enfants de la commune de Savas Mépin

Les enfants des communes conventionnées : Beauvoir de Marc, Villeneuve de Marc, Royas, Saint Jean de Bournay, Lieudieu, Artas, Chatonnay, Meyrieu les Etangs, Sainte Anne sur Gervonde, Saint Agnin sur Bion, Culin, Tramolé, Porte de Bonnevaux, Le Mottier, Ornacieux-Balbins et Champier

Dans un second temps en fonction des places disponibles, les enfants des communes non citées ci-dessus pourront être accueillis. Plus d'informations sur le site internet de la commune, rubrique éducation et jeunesse.

L'AGE D'OR FETE SA CENTENAIRE

Aujourd'hui n'est pas un jour comme les autres, en effet le bureau de l'Age d'Or s'est rendu à la maison de retraite d'Heyrieux pour rencontrer Denise BOURGUIGNON, une fidèle depuis longtemps au Club et surtout une fidèle de la belotte et des concours sur SAVAS-MEPIN. Denise est née le 29 avril 1922 et vient d'avoir 100 ans et cela se fête !!!

Après lui avoir offert des fleurs et cadeaux. Ce sont les bons souvenirs qui ont agrémenté cet après midi d'anniversaire

Nous lui souhaitons une très bonne santé



Sou des écoles :

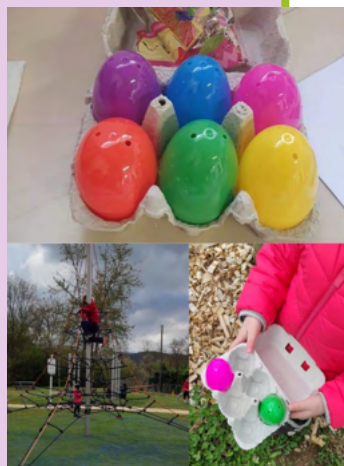
La première chasse aux trésors a eu lieu le 9 avril du côté de Savas.

La météo a laissé les enfants tranquilles pour chercher les différents trésors.

Les enfants (petits et grands) étaient plus que ravis et attendent déjà celle de l'année prochaine.

Ils ont ainsi pu découvrir le parc de jeux fleuri.

Nous remercions tous les participants.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée sur la place de la Mairie.

Les enfants de l'école accompagnés par Madame Jacquier, la Directrice, ont chanté la Marseillaise.

Le poème "Liberté" de Paul Eluard a été lu par le Conseil Municipal Enfants.

La cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié.



Vous souhaitez vidanger votre fosse ?

Vous pouvez bénéficier de prix négociés grâce à des prestations regroupées et non urgentes dans le cadre d'un marché auprès de Bièvre Isère.

Pour toute information, vous pouvez contacter le SPANC au 04 74 20 95 95.

Plus d'informations : <https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets/assainissement/entretenir-et-vidanger/>

RAPPEL SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté préfectoral n° 97-5126

USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

en semaine → 8h30-12h • 14h-19h30
samedi → 9h-12h • 15h-19h
dimanche / jour férié → 10h-12h

et autres appareils bruyants...

STOP AU BRUIT

Pour la tranquillité de chacun et de tous, je respecte !



3ABI, association d'aide alimentaire de Bièvre Isère

3ABI est une association, qui permet aux plus démunis de recevoir des colis alimentaires grâce aux différents partenariats signés avec des grandes surfaces et des commerces de proximité.

Les colis sont distribués par des bénévoles à toute personne qui aura auparavant constitué un dossier. Une commission décide de l'attribution de l'aide en fonction des ressources. En contrepartie, une participation solidaire est demandée (environ 1,80€ par personne).

Cette distribution de colis est assurée toute l'année et permet également de partager un moment de convivialité. Pour le pays Saint-Jeannais, il suffit de se rendre à l'ancienne école Jules VERNE à Saint-Jean-de-Bournay, le mardi à 16 heures.

Vous trouverez des plaquettes d'informations dans votre mairie et des renseignements sur le site internet de 3 ABI.

Contact de l'association :

Tel : 04 37 04 30 61 Adresse mail : 3abi@orange.fr

BUDGET 2022



Le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...).

La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions et par le recours à l'emprunt pour les investissements...

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	236 470,00	013	Atténuations de charges	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	335 250,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	52 558,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00	73	Impôts et taxes	273 822,00
66	Charges financières	14 918,34	74	Dotations, subventions et participations	204 206,00
67	Charges exceptionnelles	240,00	75	Autres produits de gestion courante	16 000,00
022	Dépenses imprévues	49 260,00	76	Produits financiers	2,00
023	Virement à la section d'investissement	165 398,01	002	Excédent de fonctionnement reporté	292 448,35
	TOTAL DEPENSES	841 536,35		TOTAL RECETTES	841 536,35

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	39 533,93	021	Virement de la section de fonctionnement	165 398,01
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00
21	Immobilisations corporelles	275 119,27	10	Dotations, fonds divers et réserves	239 300,00
23	Immobilisations en cours	161 875,15	13	Subventions d'investissement reportées	70 560,00
001	Déficit d'investissement reporté	33 729,66			
	TOTAL DEPENSES	520 258,01		TOTAL RECETTES	520 258,01

ELECTIONS LEGISLATIVES 2022

Cette année, les citoyens sont attendus aux urnes pour les élections législatives organisées les dimanches 12 et 19 juin de 8h à 18h en Mairie.

REPAS DES CLASSES EN 2 ET EN 7

Réunion d'information le 10 juin à 20h à la salle de Savas afin de programmer le banquet.